

## Contribution de l'APSES à la réflexion sur l'articulation entre les SES et les mathématiques

Au-delà de la disparition des mathématiques du tronc commun, nous considérons que la réforme du lycée est à repenser structurellement pour permettre une meilleure complémentarité entre les disciplines, un accompagnement des élèves les plus en difficulté, et offrir un large choix aux élèves pour leurs études post-bac.

### → Constats de l'APSES :

#### 1. Une complémentarité entre SES et mathématiques remise en cause

En supprimant l'organisation en séries dans la voie générale, la réforme du lycée a remis en cause une complémentarité féconde entre les disciplines, notamment entre les SES et les mathématiques dans la série ES. En effet, il n'est proposé aux élèves qu'une seule spécialité mathématiques en classe de première et de terminale. Cette spécialité s'adresse donc à un public extrêmement varié, tout en s'appuyant sur un programme largement déconnecté des autres disciplines. En SES, des savoir-faire mathématiques sont exigés pour réussir à analyser des documents lors des épreuves du baccalauréat. Les enseignant-es de SES ne peuvent plus, ou plus aussi facilement qu'avant, faire des références explicites à ce qui peut être enseigné en cours de mathématiques. De la même manière, il n'est plus possible de mener des projets pédagogiques communs avec les collègues de mathématiques, en raison de l'éclatement du groupe classe.

#### 2. Des groupes d'élèves plus hétérogènes

Par ailleurs, la disparition des mathématiques des enseignements de tronc commun renforce cette hétérogénéité puisque les élèves qui suivent la spécialité SES suivent pour certain-es un enseignement de mathématiques, alors que ce n'est pas le cas pour d'autres. Cela rend difficile la construction d'activités pédagogiques mobilisant les outils mathématiques pour tou-te-s les élèves d'un même groupe. De surcroît, la réduction des moyens alloués au lycée a entraîné la disparition des TD en demi-classe et de l'AP en SES, ne permettant plus un travail spécifique sur les outils mathématiques et statistiques et réduisant le temps de remédiation pour les élèves les plus en difficulté.

#### 3. Des inégalités face à l'orientation

Les élèves qui ne choisissent pas la spécialité mathématiques en classe de première, ou qui l'abandonnent en classe de terminale, sont majoritairement issus des milieux les plus défavorisés qui ne disposent pas des ressources leur permettant de construire des stratégies d'orientation menant aux filières les plus valorisées de l'enseignement supérieur. Ainsi, des élèves ayant suivi uniquement un enseignement de SES se retrouvent en difficulté pour accéder aux CPGE (en particulier ECG et BL) mais également aux licences d'économie-gestion, où des connaissances en mathématiques sont nécessaires. La communication du ministère autour de l'importance du « libre choix » des élèves conduit à un renforcement des inégalités dans les choix d'orientation.

### → Proposition de l'APSES pour la voie générale du lycée :

#### ► Des séries renouvées, dans lesquelles les mathématiques et les SES seraient complémentaires.

Le lycée organisé autour des trois séries L, S et ES posait de nombreuses questions, en particulier sur la hiérarchie entre les filières, mais ce système est, en de nombreux points, préférable à l'organisation modulaire, avec les spécialités.

Ainsi, l'APSES reste très attachée à une organisation en séries dans la voie générale. Nous proposons qu'elles soient repensées et mises en place dans un format renoué. Au sein de ces nouvelles séries devront s'exprimer des complémentarités fortes entre le programme de SES et ceux des autres disciplines de la série, dont les mathématiques.